



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉPARTEMENT DU GARD



COMMUNE DE SALINDRES



Lors du conseil municipal du 09 avril 2021, le conseil municipal de Salindres a décidé de mettre à disposition du public pendant une durée d'un mois soit du 05/07/2021 au 06/08/2021, le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU. Le public pourra faire ses observations sur un registre disponible en mairie.

FAIT à Salindres, le 22 juin 2021

Le Maire,

